

Acte N° 2021-23

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 26 novembre 2021,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Prend l'acte suivant :

OBJET : information sur les résultats de l'appel à labellisation « sciences avec et pour la société »

Les membres du Conseil d'administration sont informés des résultats de l'appel à labellisation « sciences avec et pour la société » adossé au projet du PIA4 *l'excellence sous toutes ses formes* auquel l'établissement a participé. Le projet déposé par l'Université Lyon 2 n'a pas été retenu mais le jury a fortement incité notre établissement à déposer un second projet au mois de février. Un financement de 50.000 euros a été versé en ce sens.

Fait à Lyon, le 29 novembre 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER